



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
25/10/2024	25/10/2024	19	10	14	18

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	Mme MALARTRE Eloïse
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mr PELLIZZARI Gérard		

Délibération n°2024-10-29-02

Résultat du vote **18 pour**

Objet : Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Economies d'Energie du Syndicat Départemental des Energies du Tarn (SDET) - Quatrième et cinquième période

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2224-34,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.221-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur,

Vu la convention jointe en annexe,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de signer cette convention d'habilitation, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la Commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie,

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- ✓ **D'APPROUVER** la convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.
- ✓ **D'AUTORISER** Mr le Maire ou son représentant à signer et à exécuter la Convention entre le SDET et la Commune d'adhésion au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, ainsi que toutes pièces à venir.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance

